

Public Interest Commission (PIC) Hearing Taking Place this week

**PSAC/UTE Team making our case for a fair contract before Commission
October 8th and 9th**

For over two years, our bargaining team has been pushing for new protections for PSAC/UTE members at CRA. Protections against layoff, contracting out of our work, new rights in the context of scheduling and hours of work, rights that would allow employees more say in which hours they work and would provide for seniority recognition and more permanent employment. Our proposals in these areas reflect what has already been agreed to by other federal employers. We are looking for fair annual wage increases that would ensure compensation keeps pace with inflationary trends. Yet we remain in dispute with CRA in all of these areas.

Sick leave

In recent negotiations, Treasury Board has proposed draconian cuts to the sick leave provision of PSAC members employed by the Treasury Board. By law, the CRA cannot propose changes to our sick leave until this round of bargaining is done and a new collective agreement ratified. In short, a three-year agreement would ensure that cuts to our sick leave cannot be put on the table for negotiation this year. **CRA and the Harper government want a two-year agreement so that they can propose cuts to our sick leave.** Our position is three years.

We will fight to defend our sick leave. No PSAC agreement with any core federal public service employer has been for less than 3 years. Our agreement with CRA should be no different. We will be making our case on this and other matters before the PIC this week.

Under federal legislation, the Commission has 30 days following the hearing to submit its recommendations. This deadline can be extended if deemed necessary by the Chair of the Commission. The Commission's recommendations are non-binding.

Join thousands of fellow PSAC/UTE members across the country today in wearing a sticker in support of winning a fair settlement and in defending our rights.

If you have any questions or concerns, or for more information on our proposals or PIC process, speak with your Local President, UTE RVP or go to: <http://psacunion.ca/employer/canada-revenue-agency>



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada



Audience de la Commission de l'intérêt public

L'équipe AFPC/SEI réclamera une convention juste devant la CIP les 8 et 9 octobre.

Depuis plus de deux ans, notre équipe de négociation cherche à améliorer les conditions de travail des membres de l'AFPC/SEI employés par l'ARC. Ses objectifs: renforcer les dispositions contre les mises à pied et la sous-traitance; modifier les clauses sur l'établissement des horaires, notamment en offrant un plus grand choix d'heures de travail et en tenant compte de l'ancienneté; accroître la sécurité d'emploi, protéger les emplois permanents existants et en créer de nouveaux. Ce que nous revendiquons est conforme à ce qui a déjà été consenti à d'autres employés fédéraux. Nous réclamons aussi des augmentations salariales annuelles justes qui suivent les tendances inflationnistes. Mais l'ARC ne veut rien entendre.

Congés de maladie

Lors de négociations récentes, le Conseil du Trésor a proposé de réduire considérablement les congés de maladie accordés aux fonctionnaires. Selon la loi, l'ARC ne peut pas proposer de modifications à notre régime de congés de maladie tant que la présente ronde de négociation n'est pas terminée et que la nouvelle convention collective n'a pas été ratifiée. Notre position est simple : nous tenons à ce que la nouvelle convention dure trois ans, ce qui empêcherait l'employeur de soulever la question des congés de maladie à la table de négociation cette année. **L'ARC et le gouvernement Harper, eux, insistent sur une entente de deux ans, ce qui leur permettrait de proposer des changements plus rapidement.**

Nous défendrons âprement nos congés de maladie. Il n'y a aucune convention collective de moins de trois ans au sein de l'administration centrale fédérale. Pourquoi l'ARC ferait-elle bande à part? Nous présenterons nos arguments devant la CIP cette semaine.

La loi fédérale donne à la CIP 30 jours après l'audience pour formuler une recommandation non exécutoire. Le président de la CIP peut repousser cette échéance au besoin.

Joignez-vous à vos consœurs et confrères de l'AFPC/SEI aujourd'hui. Portez fièrement l'autocollant pour revendiquer une convention juste et défendre vos droits.

Des questions sur nos revendications ou le processus de la CIP? Contactez le président de votre section locale ou un VPR du SEI. N'oubliez pas de consulter le <http://syndicatafpc.ca/arc>



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

